

1923-04-18, Lettre de F. Vizzavona à M. Barbazanges

Auteurs : F. Vizzavona

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1923-04-18

Mentions légalesFiche : Léa Saint-Raymond [XXX], EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la ficheLéa Saint-Raymond (PSL et IHMC) ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Informations éditoriales

DestinataireM. Barbazanges

Lieu de destinationParis

Lieu d'expéditionParis

Description & Analyse

DescriptionFacture de F. Vizzavona, photographie d'art, 65 rue du Bac, Paris. INHA [207]

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 20/11/2024 Dernière modification le 15/01/2025

REPRODUCTION

DE
TABLEAUX

ARCHITECTURE
BEAUX-ARTS

PHOTOGRAPHIE
DES COULEURS

REPRODUCTION D'ARTOGRAPHES

PICASSO, MODERNISME

AGRANDISSEMENTS

PHOTOGRAPHIES
D'APPARTEMENTS

N° d'attribution

ou Tribunal de Commerce, 18, rue

PHOTOGRAPHIE D'ART

207

L. O. F. VIZZAVONA

MEMBRE FONDATEUR DE L'ACADEMIE DE PHOTOGRAPHIE
ASSOCIATION DE L'UNION DES PHOTOGRAPHES ET DES BEAUX-ARTS
17 rue d'Orléans de la Préfecture Municipale

65, RUE DU BAC, PARIS (VII)

TEL. SÉDUR 58-77

*Not. M. Galerie Barbazanges
109. Faubourg Saint-Honoré*

le 18 Avril

1123

9311	1/4	Premières épreuves 24x30	25	175
.	1/4	Épreuves Supplément	3.45	52.50
		Déplacement		10
				237.50

NOTA. - Mes factures sont payables à Paris. Elles voyagent TOUJOURS aux risques et périls des destinataires.
Mes traites ne sont pas une dérogation à la condition payée à Paris.
En cas de contestation, le tribunal de la Seine sera seul compétent.

